

A Monsieur le Président de la Commission d'Enquête,

Je vis à Bais(53160) à trente kilomètres de Conlie au milieu de 11 éoliennes situées dans l'ex Communauté de Communes de Bais maintenant rattachée à la Communauté de Communes des Coévrans . Ce petit territoire rural de 4850 habitants consomme 35 000 MWh d'électricité par an tout compris. La production annuelle de ces 11 éoliennes va tourner autour de 50 000MWh c'est à dire largement plus que la consommation électrique totale.La nouvelle Communauté des 39 communes totalisant 27 500 habitants consomme 200 000 MWh d'électricité par an et les 11 éoliennes vont couvrir 25 % des besoins électriques totaux de ce nouveau territoire. Nous sommes « Territoire à Energie positive et Croissance verte »(TEPCV) et l'éolien est un levier incontournable même si nous avons aussi l'ambition de développer la Méthanisation , le Solaire Thermique et Photovoltaïque. Avec le Bois déjà largement présent nous approchons un mix Energies Renouvelables pertinent et efficace en conjuguant bien évidemment les Economies d'Energies.

Nous sommes un territoire qui a largement refusé un projet de laboratoire d'enfouissement de déchets nucléaires en 2000. Depuis cette date il y a eu de nombreuses réunions sur la question énergétique avec les citoyens et les élus. Beaucoup d' initiatives ont été prises : Achats groupés de chauffe eau solaires et de panneaux photovoltaïques , développement filière bois énergie avec les cumas,diagnostics et économies d'énergie chez les citoyens et dans les collectivités territoriales...etc..

C'est donc nous citoyens et élus qui avons sollicité des développeurs éolien pour implanter des machines sur les ZDE définies au niveau du Département qui a l'ambition de 100 éoliennes pour couvrir 20 % de la consommation électrique départementale en 2020. Nous aurons 62 éoliennes en fonctionnement sur la Mayenne en 2017 et approcherons les 100 en 2020 conformément aux engagements pris dans le cadre de la Loi de Transition Energétique. Nous travaillons aussi à la réalisation d'un projet éolien citoyen à Saint Hilaire du Maine.

C'est donc tout naturellement que nous soutenons ce projet éolien de Conlie convaincus que les Energies Renouvelables sont les Energies du futur tant elles sont bénéfiques sur le plan environnemental mais aussi sur le plan économique.La loi de Transition Energétique a inscrit la part du nucléaire à 50 % du mix électrique en 2025, l'éolien doit se développer largement d'ici là conformément a la Programmation Pluriannuelle de l'Energie(PPE). Le temps est venu pour que la Sarthe contribue à l'objectif ambitieux des Pays de Loire.

Michel LEMOSQUET Président de l'association COEDRA Mén .